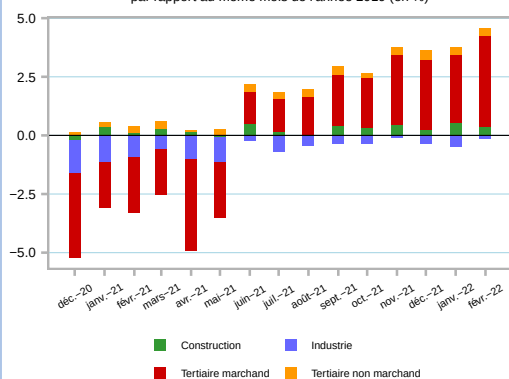


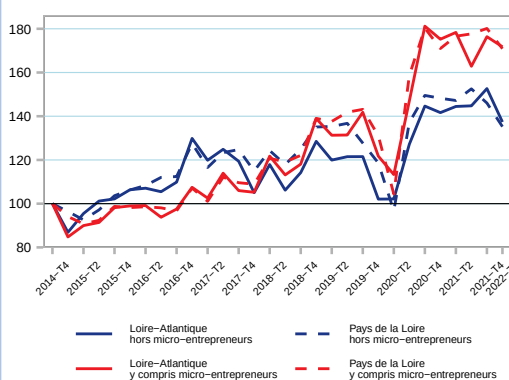
Activité économique

Contributions sectorielles à l'évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 (en %)



Créations d'entreprises

Indice base 100 au 4ème trimestre 2014



En Loire-Atlantique, le volume d'heures rémunérées (hors chômage partiel) est supérieur à son niveau de 2019 depuis le mois de juin 2021. En février 2022, il est supérieur de 4 % à son niveau de février 2019, comme au niveau régional.

Au 1er trimestre 2022, les créations d'entreprises reculent de 3 % par rapport au trimestre précédent, contre -5 % au niveau régional, et après +8 % au 4e trimestre 2021. Les créations hors micro-entreprises reculent de 10 % (contre -7 % au niveau régional). Les créations d'entreprises sont désormais calculées selon un dispositif rénové. Il en résulte un relèvement en niveau de l'historique et une évolution légèrement plus dynamique.

En février 2022, les défaillances d'entreprises cumulées depuis 12 mois sont en hausse de 4 % (contre +3 % au niveau régional). Malgré l'abandon progressif des dispositifs de soutien (une partie des mesures étant reconduites dans le plan de sortie de crise), le nombre de défaillances se maintient à un niveau historiquement bas.

En mars 2022, 11 700 logements sont commencés (mis en chantier) en cumul sur un an en Loire-Atlantique. Le niveau cumulé est à nouveau en baisse (-5 %), après -2 % le mois précédent.

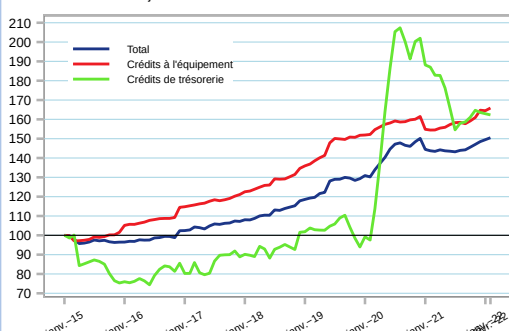
En février 2022, les crédits accordés aux entreprises de Loire-Atlantique pour leur trésorerie sont stables (contre +1 % au niveau régional). Ils restent supérieurs de 56 % à leur niveau de février 2019, en lien avec les prêts garantis par l'État.

Logements commencés



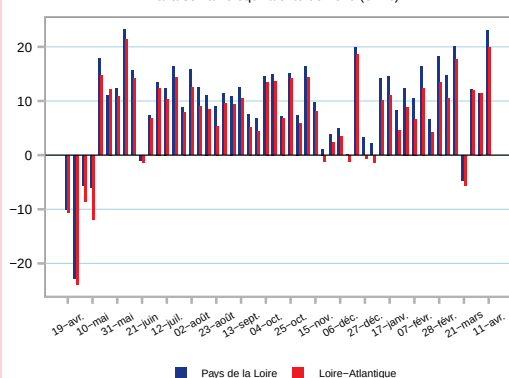
Évolution des crédits accordés aux sociétés non financières et entrepreneurs individuels en Loire-Atlantique

Indice base 100 en janvier 2015



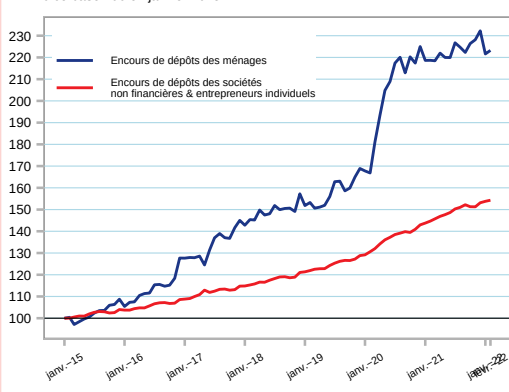
Transactions bancaires

Évolution des montants de transactions par rapport à la semaine équivalente de 2019 (en %)



Évolution des encours de dépôts

Indice base 100 en janvier 2015



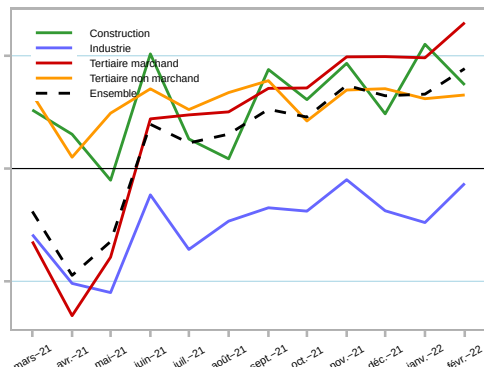
Hormis une baisse fin mars, les transactions bancaires restent nettement supérieures à leur niveau de 2019, en partie du fait de l'augmentation du taux de recours à ce moyen de paiement. En moyenne sur les 4 semaines du 21 mars au 17 avril, elles sont supérieures de 9 % à leur niveau de 2019, contre +10 % au niveau régional.

En février 2022, les encours de dépôts des ménages augmentent légèrement (+0,7 %). La tendance légèrement haussière des derniers mois est loin d'égaliser les très fortes hausses de la période de mars à août 2020. Les encours de dépôts des entreprises augmentent de 0,3 %.

EMPLOI – CHÔMAGE

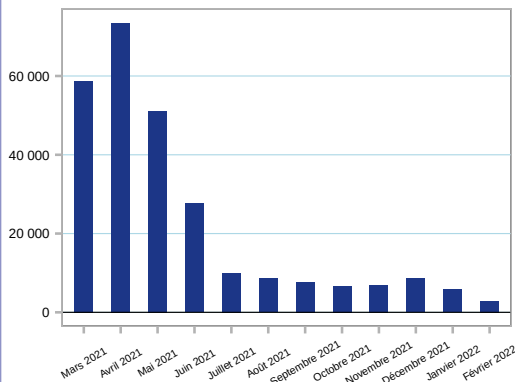
Heures rémunérées

Évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 (en %)



Activité partielle :

nombre de salariés indemnisés

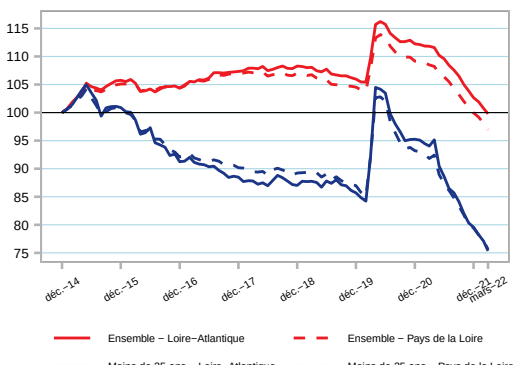


En février 2022, le volume d'heures rémunérées est en légère baisse par rapport à la normale (même mois en 2019) dans l'industrie (-1 %). Au contraire, celui-ci est en hausse dans les secteurs tertiaires marchand (+6 %) et non marchand (+3 %), ainsi que dans la construction (+4 %).

En février 2022, en Loire-Atlantique, 2 900 salariés seraient indemnisés au moins un jour au titre de l'activité partielle (chiffre provisoire), après 5 800 en janvier et 8 600 en décembre.

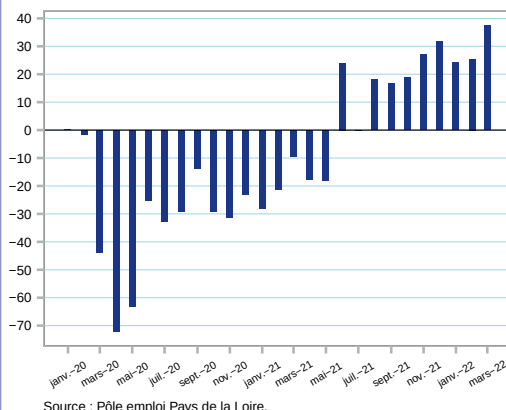
Demandeurs d'emploi en fin de mois ABC

Indice base 100 en décembre 2014



Offres déposées à Pôle Emploi

Évolution par rapport au même mois de 2019 (en %)

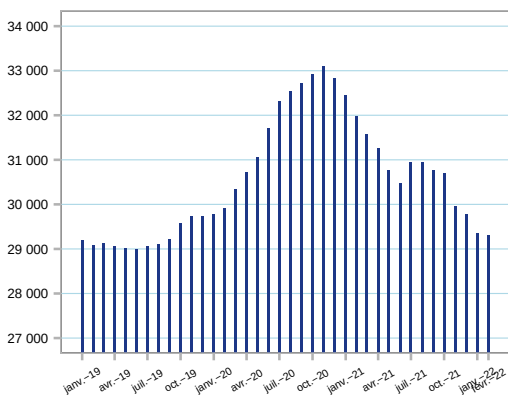


Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B ou C poursuit sa baisse en mars 2022 (-1,0 %, contre -1,2 % au niveau régional). Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans diminue plus fortement (-2,3 %, contre -1,9 % au niveau régional).

Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi sont supérieures à leur niveau d'avant crise (même mois de 2019) depuis le mois d'août 2021. En mars 2022, elles sont supérieures de 38 % à leur niveau de 2019.

IMPACTS SOCIAUX

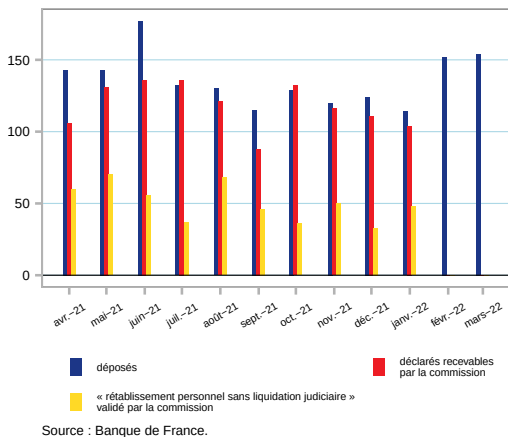
Bénéficiaires du RSA



En février 2022, 29 300 personnes bénéficient du RSA. Les effectifs sont stables par rapport au mois précédent (contre une baisse de 0,5 % au niveau régional). La tendance est à la baisse depuis décembre 2020. Le nombre de bénéficiaires est cependant légèrement supérieur à son niveau de janvier 2019 (+0,8 %).

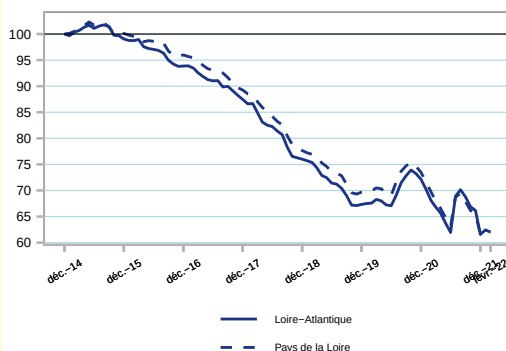
En février 2022, le nombre de dossiers de surendettement déposés est en légère hausse (+1 %, contre +18 % au niveau régional). Les données sur le nombre de dossiers jugés recevables ainsi que sur les rétablissements personnels sans liquidation judiciaire ne sont pas disponibles ce mois-ci.

Surendettement : nombre de dossiers



**Bénéficiaires de l'ASS
(allocation de solidarité spécifique)**

Base 100 en décembre 2014



En février 2022, en Loire-Atlantique, 4 260 demandeurs d'emploi bénéficient de l'allocation spécifique de solidarité, minimum social destiné aux chômeurs en fin de droits sous conditions de ressources du foyer. Le nombre de bénéficiaires est en baisse de 0,7 % (contre +0,2 % au niveau régional).